

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Décret du 18 avril 2014 portant reconnaissance d'une fondation comme établissement d'utilité publique

NOR : INTD1325407D

Par décret en date du 18 avril 2014 :

Est reconnue comme établissement d'utilité publique la fondation dite « Fondation Saint Irénée » dont le siège est à Lyon (Rhône).

Sont approuvés les statuts (1) de cette fondation.

(1) Les statuts peuvent être consultés à la préfecture du lieu du siège social.